

Principes fondamentaux de l'Enseignement social catholique



Chez les catholiques engagés dans la pastorale de l'Église pour la justice sociale, on dit souvent que l'enseignement social catholique est un secret bien gardé. Depuis la fin du 19^e siècle et l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII jusqu'au début du 21^e siècle et à *Caritas in Veritate* du pape Benoît XVI, l'Église est intervenue clairement et avec force sur les enjeux sociaux contemporains. Les pages qui suivent exposent les principes fondamentaux de l'enseignement social catholique afin de vous faire découvrir ou redécouvrir ce volet précieux de l'annonce de l'Évangile dans l'Église. En appliquant, ces principes, on comprend ce que disait saint Irénée : « la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant ».

Mgr John Pazzak, C.Ss.R., président de la Commission des Affaires sociales
de l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario

Bien mené, cet exposé sur l'enseignement social catholique nous rend à tous un grand service. Les principes de la dignité humaine, du bien commun, de la solidarité et de la subsidiarité ainsi que les vertus de charité sociale et de justice sociale sont des éléments fondamentaux de notre enseignement social, comme le dit clairement le Compendium de la doctrine sociale de l'Église. Il faut tout faire pour les diffuser, car ils font partie intégrante de la foi catholique et ils sont essentiels à la vie chrétienne.

*-Rév. Michael Ryan, ancien professeur d'enseignement social catholique
au Séminaire St. Peter de London*

*

Cet exposé est un apport important à la littérature et aux ressources scientifiques dans le domaine complexe et difficile de l'enseignement social catholique. Il offre un excellent outil aux éducateurs et éducatrices catholiques : directions d'école, aumôniers, conseillers en programmes et professeurs d'enseignement religieux.

-S. Joan Cronin, g.s.i.c. directrice de l'Institute for Catholic Education de Toronto



Principes de l'Enseignement social catholique

L'Enseignement social catholique moderne débute avec le pape Léon XIII et la publication, en 1891, de l'encyclique *Rerum Novarum* (Sur le capital et le travail) sur la condition des classes laborieuses. L'Enseignement social catholique applique l'Évangile pour susciter la justice sociale et l'amour social.

« L'enseignement et la diffusion de la doctrine sociale de l'Église appartiennent à sa mission d'évangélisation; c'est une partie essentielle du message chrétien, car cette doctrine en propose les conséquences directes dans la vie de la société et elle place le travail quotidien et la lutte pour la justice dans le cadre du témoignage rendu au Christ Sauveur. Nous ne sommes pas en présence d'un intérêt ou d'une action marginale, qui s'ajoute à la mission de l'Église, mais au cœur même de sa dimension ministérielle. » (Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 67) Le pape Benoît XVI poursuit sur la route de l'Enseignement social catholique avec son encyclique sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité.

Le plan de l'exposé qui suit s'inspire du Compendium de la doctrine sociale de l'Église, directory qui réunit et résume de manière cohérente la doctrine sociale de l'Église.

L'Enseignement social de l'Église (ESE) repose sur quatre principes fondamentaux -- la dignité de la personne humaine, le bien commun, la subsidiarité et la solidarité -- joints aux vertus de justice sociale et d'amour social, qui les mettent en pratique (Comp. 160, 201, 207, 208). De ces principes fondamentaux découlent les autres principes de l'ESE, tels les droits de la personne (et d'abord, le droit à la vie), le partage universel des biens de la terre, la propriété privée, l'option préférentielle pour les pauvres, la participation au gouvernement et à la société; ainsi que l'application de ces principes à la famille, à l'État et à la vie politique, au travail, à la vie économique, à l'environnement, à la gouvernance de la communauté internationale et à la promotion de la paix. L'ESE nous dit comment aimer notre prochain dans tous nos rapports sociaux, au sein de tous les groupes et de toutes les structures de notre société. Matthieu 25, « j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger », s'applique aussi bien aux divers groupes de la société qu'aux individus qui la composent.

Le pape Benoît XVI, dans *Caritas in Veritate* :

La charité est la voie maîtresse de la doctrine sociale de l'Église. Toute responsabilité et tout engagement définis par cette doctrine sont imprégnés de l'amour. Il est le principe non seulement des micro-relations: rapports amicaux, familiaux, en petits groupes, mais également des macro-relations: rapports sociaux, économiques, politiques. « Tout provient de l'amour de Dieu, par lui tout prend forme et tout tend vers lui. » (Encycl. 2) L'amour est une force extraordinaire qui pousse les personnes à s'engager avec courage et générosité dans le domaine de la justice et de la paix. (Encycl. 1)

Questions

✚ Pourquoi l'Enseignement social de l'Église est-il un élément essentiel de l'Évangile?

✚ Pourquoi les vertus de justice sociale et d'amour social accompagnent-elles les principes de l'Enseignement social de l'Église?

✚ Pourquoi la plupart des catholiques montrent-ils peu d'intérêt pour l'Enseignement social catholique?



Numéro 1 : La dignité humaine

« Dieu nous a créés à son image, homme et femme il nous a créés. » (Genèse 1, 27)



REFLECTIONS

Le pape Benoît XVI, dans Caritas in Veritate :

La dignité de la personne demande qu'on se donne comme objectif prioritaire l'accès au travail... La mise à l'écart du travail pendant une longue période, tout comme la dépendance prolongée vis-à-vis de l'assistance publique ou privée, minent la liberté et la créativité de la personne ainsi que ses rapports familiaux et sociaux avec de fortes souffrances sur le plan psychologique et spirituel. (32, 25)

Nous ne serons capables de produire une réflexion nouvelle et de déployer de nouvelles énergies au service d'un véritable humanisme intégral que si nous nous reconnaissons, en tant que personnes et en tant que communautés, appelés à faire partie de la famille de Dieu en tant que fils et filles. (78)

Nous sommes tous enfants du seul et unique Dieu. Nous sommes frères et sœurs. Le respect de la dignité de la personne humaine est le principe fondamental de l'Enseignement social catholique. Les droits humains découlent de notre dignité de personnes humaines. Le droit à la vie de la conception à la mort naturelle est le droit humain fondamental, la condition préalable à l'exercice de tous les autres droits de la personne, tels le droit qu'a l'enfant de vivre dans une famille unie et dans un milieu moral, le droit à la nourriture et à une eau non polluée, au vêtement et à un toit, le droit de se marier et d'avoir une famille, la liberté de parole, le droit de participer à la société et à l'État, et la liberté de religion.

Aux droits de la personne correspondent des devoirs : envers nous-mêmes, celui de devenir ce que Dieu nous appelle à être et, envers les autres, celui de reconnaître et de respecter ces droits et d'aider ces personnes à atteindre le libre et plein exercice de leurs droits, si elles en sont privées.

Le concile du Vatican a déclaré : « Tout ce qui est offense à la dignité de l'homme, comme les conditions de vie sous-humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des jeunes ; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable : toutes ces pratiques et d'autres analogues sont, en vérité, infâmes. » Gaudium et Spes [La joie et l'espérance], 27

Questions

➤ *Comment respectez-vous la dignité des autres à la maison, au travail, dans les groupes dont vous faites partie?*

➤ *Comment résistez-vous à l'influence des stéréotypes qui nous incitent à mépriser certaines personnes, par exemple, les pauvres, les gens de couleur, les autochtones, les immigrants?*

➤ *Comment pouvez-vous appuyer les efforts faits pour contrer les violations des droits de la personne que sont l'avortement, le fait de payer les travailleurs en deçà du salaire minimum, l'impossibilité de trouver un logement abordable? Pouvez-vous vous développer et grandir dans votre dignité humaine et votre personnalité, bâtir sur la dignité que Dieu vous a donnée?*



Numéro 2:

Le bien commun

« Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit en vue du bien de tous. » (1 Corinthiens 12,7)

Le bien commun consiste à mettre en œuvre les conditions qui permettent à chacune et chacun de se réaliser pleinement comme personne et de devenir tout ce que Dieu veut pour elle/lui. Découlent du principe du bien commun : le droit de tous aux biens de la terre, le droit à la propriété privée et à sa fonction sociale, l'option préférentielle pour les pauvres et leurs besoins, le souci de l'environnement, et la promotion de la paix.

Le souci de l'environnement et la liberté religieuse deviennent des enjeux de plus en plus importants pour le bien commun.

« La protection de l'environnement constitue un défi pour l'humanité tout entière: il s'agit du devoir, commun et universel, de respecter un bien collectif. » (Comp. doct. soc., 466)

Vatican II a déclaré :

« Que personne... ne se contente d'une éthique individualiste. Lorsque chacun, contribuant au bien commun selon ses capacités propres et en tenant compte des besoins d'autrui, se préoccupe aussi, et effectivement, de l'essor des institutions publiques ou privées qui servent à améliorer les conditions de vie humaines. » Gaudium et Spes [La joie et l'espérance], 30

Question

∞ Comment aidez-vous les autres à développer leur plein potentiel en tant que personnes dans les différents groupes dont vous faites partie, à commencer par votre famille, -- en favorisant le plus possible la vie du groupe?



REFLECTIONS

Le pape Benoît XVI, dans Caritas in Veritate :

À côté du bien individuel, il y a un bien lié à la vie en société: le bien commun. C'est le bien du 'nous-tous', constitué d'individus, de familles et de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale...

C'est une exigence de la justice et de la charité que de vouloir le bien commun et de le rechercher. On aime d'autant plus efficacement le prochain que l'on travaille davantage en faveur du bien commun qui répond également à ses besoins réels...C'est là la voie institutionnelle – politique peut-on dire aussi – de la charité, qui n'est pas moins qualifiée et déterminante que la charité qui est directement en rapport avec le prochain. (7)



Numéro 3: La subsidiarité

« Notre corps forme un tout, et pourtant nous avons plusieurs membres, qui n'ont pas tous la même fonction ; de même, dans le Christ, tous, tant que nous sommes, nous formons un seul corps, nous sommes membres les uns des autres. » (Romains 12, 4-5)

« Le corps humain se compose de plusieurs membres, et non pas d'un seul... Or vous êtes le corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes les membres de ce corps. » (1 Co 12, 14.27)

Le principe de la subsidiarité signifie que chaque groupe ou corps social doit avoir la liberté et les moyens de faire ce qu'il est le mieux en mesure de faire lui-même, sans que cette activité soit assumée par un organisme ou un niveau de gouvernement supérieur. En d'autres mots, « ne prenez pas le contrôle de ce que les autres peuvent faire par eux-mêmes ».

Au principe de la subsidiarité correspond le principe de la participation à la société et au gouvernement, qui permet au citoyen, soit individuellement soit en association avec d'autres (un syndicat, par exemple), de participer à la vie culturelle, économique, politique et sociale de la collectivité. Il est absolument nécessaire de promouvoir la participation des plus défavorisés. La participation à la vie communautaire est l'une des meilleures garanties du bon fonctionnement du système démocratique.

La subsidiarité favorise la création et l'essor de groupes et d'organismes intermédiaires entre l'État et l'individu, ce qui est indispensable à la vitalité de la société. La société doit se fonder sur l'interaction entre groupes subordonnés et coordonnés qui œuvrent tous pour le bien commun.

De même que chaque membre du corps humain remplit sa fonction propre tout en étant uni au reste de l'organisme et en contribuant au bien commun de tout le corps, les groupes et les organisations intermédiaires doivent fonctionner dans la société comme des organes subsidiaires.

Questions

➤ *Voyez-vous des situations où des individus ou des groupes s'arrogent ce que d'autres individus ou d'autres groupes pourraient faire par eux-mêmes? Qu'est-ce qui devrait se passer dans ce genre de situations?*

➤ *Quels avantages y a-t-il pour un groupe à résoudre lui-même ses problèmes, sans recourir à une autorité supérieure?*

REFLECTIONS

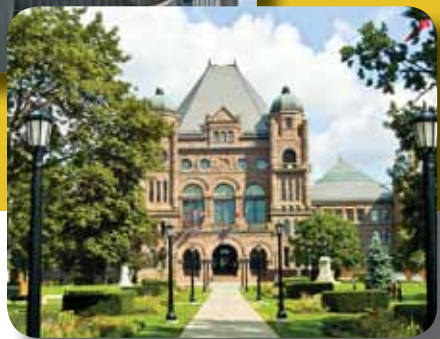
Le pape Pie XI a déclaré :

Toute activité sociale devrait venir en aide aux membres du corps social et ne jamais les détruire ou les absorber. De même que c'est une grave erreur d'enlever aux individus ce qu'ils peuvent accomplir par eux-mêmes, pour le confier à la communauté, c'est une injustice de confier à une association plus importante et plus élevée ce que peuvent faire de plus petites organisations.

Quadragesimo Anno,
encyclique sur la restauration de
l'ordre social (79)

Et le pape Benoît XVI, dans
Caritas in Veritate :

La subsidiarité est avant tout une aide à la personne, à travers l'autonomie des corps intermédiaires. Cette aide est proposée lorsque la personne et les acteurs sociaux ne réussissent pas à faire par eux-mêmes ce qui leur incombe et elle implique toujours que l'on ait une visée émancipatrice qui favorise la liberté et la participation en tant que responsabilisation. (57)





Numéro 4:

La solidarité

« Dieu a organisé le corps de telle façon... que les différents membres aient tous le souci les uns des autres. Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance. »
(1 Corinthiens 12, 24-26)

Le pape Jean-Paul II a déclaré : « Dieu nous a créés pour vivre dans la solidarité. Autrement dit, pour vivre unis les uns aux autres en nous entraînant les uns les autres, déterminés à travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous. » (Sollicitudo Rei Socialis, sur l'intérêt que porte l'Église à la question sociale, 38,4)

Nous sommes tous et toutes les gardiens de nos frères et sœurs. Nous formons une seule grande famille. Ce qui entraîne des choix qui favorisent et protègent le bien de tous.

Il y a un lien étroit entre la solidarité et le bien commun, entre la solidarité et le partage universel des biens, entre la solidarité et la paix dans le monde. La description que donne de la solidarité le pape Jean-Paul nous dit bien à quoi devraient ressembler une famille, une paroisse, une école ou toute organisation : les membres s'entraident, chacun se soucie des besoins et du bien de tous les autres. Tous se sentent liés les uns aux autres.

L'AMOUR DE DIEU ET LA SOLIDARITÉ
DEVRAIENT IMPRÉGNER TOUTE NOTRE ACTIVITÉ
DE CATHOLIQUES.

REFLECTIONS

Le pape Benoît XVI, dans Caritas in Veritate :

L'activité économique ne peut faire abstraction de la gratuité, qui répand et alimente la solidarité et la responsabilité pour la justice et pour le bien commun. La solidarité signifie avant tout se sentir tous responsables de tous.

[La gratuité consiste à donner sans rien attendre en retour.] (38)

Question

☞ *Comment vivez-vous la solidarité à la maison, à la paroisse, à l'école, au travail, dans votre syndicat, avec les gens d'affaires, avec votre collectivité, avec les différents niveaux du gouvernement?*



Les vertus de justice sociale et d'amour social

*La façon d'agir, les vertus à pratiquer, pour travailler au
changement social*

REFLECTIONS

Le pape Pie XI, dans
Quadragesimo Anno
(sur la reconstruction de
l'ordre social)

La réorganisation de la vie économique ne saurait être laissée à la libre concurrence des forces sociales. Elle doit être régie par les principes directeurs de la justice sociale et de la charité sociale (l'amour social). Les institutions de la vie sociale devraient être imprégnées de cette justice, et instaurer un ordre juridique et social qui encadre et façonne toute la vie économique. L'amour social devrait être l'âme de cet ordre. (88)

Que tous s'efforcent selon leur talent, leurs forces, leur condition d'apporter quelque contribution à la reconstruction chrétienne de la société. (147)

Le pape Pie XI, dans Divini Redemptoris (sur le communisme athée)

C'est précisément la fonction de la justice sociale d'imposer aux membres de la communauté tout ce qui est nécessaire au bien commun. (51)

« J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire. » (Matthieu 25)

« Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres. »
(Jean 13, 35)

Pouvons-nous changer les systèmes et les pratiques injustes ? Individuellement, nous ne pouvons pas faire grand-chose. Pour faire changer les choses, pour instituer des systèmes et des pratiques justes, il nous faut travailler avec d'autres et développer une force capable de s'opposer au courant dominant. Il faut pratiquer les vertus de justice sociale et d'amour social.

La vertu de justice sociale oblige chacun de nous à travailler avec d'autres à changer les systèmes et les structures injustes et à créer des structures qui fonctionnent pour le bien commun, le bien de chacune et de chacun et le bien de tous. Nous sommes tenus de pratiquer la justice sociale en tout temps, dans tous nos groupes : la famille, la paroisse, l'école, le milieu de travail, le syndicat, le monde des affaires, la collectivité et le gouvernement. Les individus peuvent pratiquer la vertu de justice sociale comme individus, en travaillant pour le bien commun, mais ils seront plus efficaces s'ils s'unissent à d'autres, s'ils s'organisent. (Compendium de la doctrine sociale, 193, 201, 325, 332, 369, 564 ; Catéchisme de l'Église catholique, 1928)

La vertu d'amour social nous oblige à travailler avec d'autres à faire en sorte que nos attitudes et nos pratiques expriment le respect, le souci mutuel et l'amour, à l'intérieur des groupes et entre les groupes, pour le bien commun. (Compendium de la doctrine sociale, 207-208, 580-583)

Pour rassembler les gens dans l'harmonie, l'amour social doit inspirer tout ce que nous faisons pour la justice.

La justice sociale et l'amour social s'attaquent aux causes profondes, aux structures injustes qui sont à la racine des maux sociaux. (Compendium, 207, 208 ; Catéchisme, 1939-1941)

Question

➤ *De quelle façon pratiquez-vous les vertus de justice sociale et d'amour social à la maison et dans tous les groupes dont vous faites partie?*



La justice sociale et l'amour social dans les documents de l'Église

L'ENCYCLIQUE DU PAPE BENOÎT XVI *CARITAS IN VERITATE* (L'AMOUR DANS LA VÉRITÉ)

« Aimer quelqu'un, c'est vouloir son bien et mettre tout en œuvre pour cela. À côté du bien individuel, il y a un bien lié à la vie en société: le bien commun. C'est le bien du 'nous-tous', constitué d'individus, de familles et de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale. C'est une exigence de la justice et de la charité que de vouloir le bien commun et de le rechercher. Œuvrer en vue du bien commun signifie d'une part, prendre soin et, d'autre part, se servir de l'ensemble des institutions qui structurent juridiquement, civilement, et culturellement la vie sociale. » (7)

« Les hommes et les femmes sont appelés à devenir eux-mêmes les instruments de la grâce, pour répandre la charité de Dieu et pour tisser des liens de charité. » (5)

COMPENDIUM DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

« Aucune législation, aucun système de règles ou de conventions ne parviendront à persuader les hommes et les peuples à vivre dans l'unité, dans la fraternité et dans la paix, aucune argumentation ne pourra surpasser l'appel de la charité. Seule la charité peut inspirer de nouvelles façons d'approcher les problèmes du monde d'aujourd'hui, de renouveler en profondeur les structures, les organisations sociales, les systèmes juridiques de l'intérieur. » (207)

« L'engagement tendant à organiser et à structurer la société de façon à ce que le prochain n'ait pas à se trouver dans la misère est un acte de charité (d'amour social) indispensable. » (208)

UNE ÉGLISE ET DES PAROISSES IMBUES DE JUSTICE SOCIALE ET D'AMOUR SOCIAL

Rassemblons et enchaînons l'un à l'autre les principes fondamentaux de l'Enseignement social catholique, et imaginons qu'ils soient mis en pratique dans l'Église. Voici le tableau que nous aurions sous les yeux. On mettrait l'accent sur la dignité de la personne humaine, créée à l'image de Dieu, et dont la personnalité fonde les droits. Nous serions toutes et tous soucieux du bien commun autant que du bien de chaque personne individuelle. Nous verrions à ce que tous les groupes aient la liberté de faire ce qu'ils peuvent le mieux faire par eux-mêmes, mais avec l'appui des instances supérieures. Nous pratiquerions la solidarité et l'entraide, unis les uns aux autres. Ensemble, nous travaillerions dans nos groupes et avec d'autres groupes à faire que les systèmes et les structures sociales contribuent au bien commun afin que nul ne soit privé de ce dont il a besoin pour s'épanouir comme personne. Vécus dans le respect et la sollicitude mutuelle, nos rapports seraient pénétrés de l'amour du Christ et nous réaliserions la vocation qui est la nôtre d'aimer nos frères et sœurs, selon le dessein de Dieu sur la société humaine. Nous serions le signe et l'instrument de l'avènement du Royaume de Dieu.



Avec sa doctrine sociale, l'Église annonce Dieu et le mystère du salut dans le Christ à chaque personne humaine. (Compendium de la doctrine sociale, 67)